

Rue Alexandre-Gavard 16
1227 Carouge - Genève, Suisse
Tél. +41 22 707 99 00

optimum.swiss

Objet Nos 10 conseils pour protéger votre entreprise de la cybercriminalité
Date Genève, le 26 mars 2018

1. Mettez à jour régulièrement les systèmes, les réseaux, les pare-feux, les antivirus et les applications, y compris les sites web.
2. Mettez en place une politique de gestion des mots de passe pour vos collaborateurs, vos directions internes et pour vos clients.
3. Séparez les usages entre utilisateurs et administrateurs des réseaux.
4. Renforcez la gestion des droits d'accès en les hiérarchisant.
5. Intensifiez la surveillance des systèmes d'informations pour déterminer votre niveau de vulnérabilité.
6. Cloisonnez chacun de vos réseaux informatiques.
7. Limitez l'utilisation des clés USB.
8. Contrôlez rigoureusement les accès externes aux systèmes d'informations liés au nomadisme, au télétravail, etc.
9. Sensibilisez toujours plus les collaborateurs utilisateurs de vos systèmes ainsi que les dirigeants de votre entreprise.
10. Transférez le risque résiduel à l'assurance " Cyber " : le risque Zéro n'existe pas et les conséquences financières d'une faille peuvent peser lourdement sur vos comptes.